
PROCÈS VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES BOUCHOUX
Vendredi 9 juin 2023

Approbation du procès-verbal du 4 mai 2023

1. Elections sénatoriales
2. Bail rural environnemental
3. Subvention Festival de Musique Baroque du Jura
4. Demande de location pour le logement 01
5. Référent déontologue

Questions diverses :

- Point sur les commissions

Informations diverses

Présents : Benoît COLLIN, Jérôme GRENARD, Jean-Marc HENROTTE, Isabelle HEURTIER, Anne MICHAMBLÉ, Claude PERRIER--CORNET, Michaël PONCET, Karine JEANTET-PROST,

Excusés : Pascale LOMBARD avec pouvoir à Jean-Marc HENROTTE
Sylvain DIONNET avec pouvoir à Anne MICHAMBLE

Absent : Philippe HERNANDEZ

Secrétaire de séance : Jean-Marc HENROTTE

Ouverture de la séance à 19h09

Approbation du procès-verbal du 4 mai 2023

Le procès-verbal du 4 mai 2023 est adopté sans remarque à l'unanimité des présents et pouvoirs.

1. Elections sénatoriales

J Grenard donne les précisions concernant le vote à bulletin secret.

Président du bureau : le Maire, Jérôme Grenard, secrétaire de séance JM Henrotte,

4 assesseurs : les 2 plus âgés Claude Perrier-Cornet et Benoit Collin,
les 2 plus jeunes Mickael Poncet et Karine Jeantet-Prost.

Le conseil doit élire 1 délégué titulaire et trois suppléants (A Michamblé précise qu'elle ne souhaite prendre part au vote personnellement).

I Heurtier fait part à l'assemblée de son expérience et du déroulement du vote qui se tiendra le dimanche 24 septembre 2023. En tant qu'actuelle déléguée de la commune, elle rappelle que, pour les membres du conseil, il ne s'agit pas d'élire les sénateurs (inconnus à l'heure actuelle) mais bien du représentant de la commune qui votera au nom du conseil municipal après consultation de celui-ci avant l'élection.

Après accord des membres présents, le conseil passe au vote à bulletins secrets.

J Grenard demande qui se porte candidat : I Heurtier se porte candidate comme déléguée titulaire, le bureau passe au vote.

I Heurtier est élue avec 9 voix pour et une abstention (A Michamblé) au premier tour de scrutin.

J Grenard demande qui se porte candidat en tant que suppléant : Claude PERRIER CORNET, Karine JEANTET PROST et Mickael PONCET se portent candidats comme suppléants. Le bureau passe au vote à bulletin secrets.

Les 3 candidats sont élus dans l'ordre des candidatures au premier tour de scrutin avec 9 voix pour et une abstention (A Michamblé).

L'élection est close à 19H45.

2. Bail rural environnemental (AFET)

A Michamblé présente le bail (proposé aux conseillers avant la séance du conseil) au nom de la commission AFET. Il s'agit de se prononcer sur le modèle de bail et non pas sur les potentiels bénéficiaires.

I Heurtier questionne sur le contrôle de l'absence de traitement anti parasitaire ?

A Michamblé explique que ces clauses sont légales et obligatoires dans les BR. B Collin précise qu'il s'agit d'un engagement qui ne pourra pas être possible de vérifier.

La formulation est à reprendre pour ce point : traitement antiparasitaire au moins 20 jours avant l'arrivée du troupeau.

A Michamblé précise que le montant des fermages n'est pas précisé pour le moment et sera proposé au conseil en fonction des surfaces, point d'eau, etc...

I Heurtier se questionne sur l'état des lieux régulier et propose un état des lieux à l'entrée puis une fois par an (bail de 9 ans).

A Michamblé précise que, pour les fourmilières, un papillon (protégé) est présent et que ses larves sont transportées par les fourmis d'où la close sur le BRE.

La commission AFET souhaite un bail simple et de confiance avec les exploitants, il doit permettre à la commune d'intervenir si souci, le modèle sera corrigé sur ces quelques points

Après débat, le conseil décide de valider le document avec les quelques modifications évoquées ci-dessus.

Le conseil municipal, après délibération 10 voix pour dont 2 pouvoirs, décide de proposer aux différents demandeurs un bail rural environnemental qui sera adapté en fonction de la parcelle concernée, des surfaces et caractéristiques de la parcelle.

3. Subvention Festival de Musique Baroque du Jura

Suite au dernier conseil, la commission culture, qui s'est réunie, fait part de son avis favorable au vu des prestations proposées pour accorder la subvention au Festival à hauteur de 250 €.

J. Grenard fait lecture du courrier de demande du président pour la journée du 13 juin (interventions pour les écoles, le Cantou et un concert public gratuit en soirée).

Une Délibération Budgétaire Modificative sera à prévoir car l'opération n'a pas été inscrite au budget.

Après débat, le conseil décide d'accorder la subvention au Festival par l'unanimité des présents + 2 pouvoirs.

4. Demande de location pour le logement 01 sur la place

Suite à une demande de Pastelle Colin, JM Henrotte a fait visiter l'appartement et a expliqué à la personne que le logement ne pouvait plus être loué qu'à titre précaire pour le moment vu son classement DPE.

La demande serait de disposer de l'appartement uniquement pour les weekends mais pour une période courant sur plusieurs années, ce qui bloquerait la commune pour la réalisation des travaux de mise en conformité et doit faire l'objet d'une demande d'avis de l'ADIL.

Après débat, le conseil propose de contacter l'ADIL afin de savoir si la commune peut de nouveau proposer un bail précaire de 6 mois du fait que des travaux sont envisagés dans le logement concerné.

5. Référent déontologue

I Heurtier rappelle qu'un texte de loi prévoit un référent déontologue mis à disposition des élus pour tout type de conflit ou questionnement de leur part. L'AMJ propose 1 référent (M. Alexandre CIAUDO pour le secteur (80€ par intervention).

C Perrier-Cornet précise que nous n'avons pas le choix puisqu'il s'agit d'un texte de loi.

Après débat, le conseil décide de valider la proposition de référent de l'AMJ par l'unanimité des présents + 2 pouvoirs.

POINTS SUR LES COMMISSIONS :

• Point sur la convention de ruralité (écoles) suite à la réunion en sous-préfecture mardi 6 juin

B. Colin fait part de son mécontentement concernant le manque de communication entre élus communaux et représentants du SIVOS suite à la réunion des représentants SIVOS du jeudi 8 juin où ils découvraient les informations.

J Grenard précise que beaucoup de rumeurs circulent à ce sujet et qu'il était prévu de faire un point lors de la présente séance de conseil municipal, qu'il n'était pas informé du changement de dernière minute de l'ordre du jour de la réunion du SIVOS du 8 juin et que dans ces conditions, il était difficile de communiquer, il le regrette néanmoins. Ne pouvant se rendre à la réunion en sous-préfecture, il a sollicité JM Henrotte pour le représenter et lui donne la parole.

JM Henrotte fait part au conseil des échanges qui se sont déroulés lors de cette réunion :

- L'ensemble des Maires (JMH pour la commune) concernés étaient présents ainsi que M. le DASEN, Mme la Sous-Préfète, 2 inspecteurs du 1^{er} degré et les 2 présidents de SIVOS.

- Chaque représentant prend tour à tour la parole pour exprimer la position des conseils municipaux et des présidents de SIVOS par rapport aux deux projets de pôle unique et l'échec de terrain d'entente.

- Face à l'impossibilité d'entente des conseils municipaux (voir délibérations) pour un pôle unique, M. le DASEN fait part de sa déception et précise que la convention de ruralité en cours n'a donc plus de raison de se poursuivre et qu'il acte de fait la fin de cette convention.

- Il rappelle que la rupture de convention menace donc certains postes d'enseignant et/ou de fermeture de classe(s) mais précise que ses services n'ayant pas envisagé cette éventualité, il lui était impossible, pour le moment, de donner plus de précisions et que ses services y travailleraient prochainement.

• Voirie :

Commission ouverte programmée prochainement, travaux sur les voies de Taillat et l'Enversy, le tracteur revient équipé dès cette semaine pour la groize et l'épaveuse. A Michamblé demande à participer à la commission pour les chemins au titre de l'AFET.

M Poncet fait part de la possible installation d'une entreprise de point à temps sur le secteur, à suivre.

• Agriculture Forêt Environnement Tourisme :

A Michamblé précise que le projet d'expérimentation de lutte contre les scolytes a fait l'objet de demande de financement auprès de la sous-préfecture et que 20% resteraient à charge des communes.

Les communes de la Pesse et Choux ont validé le projet mais trop tôt pour la sous-préfète, une décision pour la commune des Bouchoux sera à prendre avant le conseil de juillet (à suivre).

I Heurtier fait part du risque de « coup d'épée dans l'eau » car les privés ne feront pas partie de l'opération, une communication devra être faite auprès des privés et de la population.

Les ventes de bois n'ont pas trouvé acquéreur, une éventuelle proposition de la Scie Coupe à venir.

• CCAS :

A Michamblé pour info a contacté les membres du CCAS, demande de bénévoles pour aider les anciens du cantou et/ou du village pour la caravane (Festival), aucune personne n'est disponible.

A Michamblé s'excuse auprès de K Jeantet de ne pas l'avoir informée de la demande.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Un possible exercice d'activation du Plan Communal de Sauvegarde à venir dans les prochains jours.

- Antenne relais téléphonie mobile : JM Henrotte fait part de la mise en place prochaine d'une antenne relais dans le cadre de la résorption des zones blanches exigée par l'état. Plusieurs projets sont à l'étude sur le secteur de Tailla mais rien n'est défini, JM Henrotte suit le dossier en lien avec le cabinet chargé de l'étude qu'il rencontrera prochainement et présentera le dossier lors d'un prochain conseil.



- A Michamblé fait part des déchets laissés par l'entreprise qui pose la fibre, JGrenard rappelle des conventions sont en cours de signature et que des réunions sont prévues en mairie, les conseillers seront invités et demande à ce que chacun reste vigilant et attentif.

- Recherche élus volontaires pour le tournage d'un film en juillet : Jérôme serait volontaire (contacter JMH).

- Réunion élaboration du PLUI communauté de communes : Patricia participera le 24 juin 2023 à la médiathèque.
- Déviation par RD 124 suite à des travaux DDT.
- Conseil gratuit du CAUE et AJENA sur RDV à la communauté de commune pour tout habitant.
- Broyeur SICTOM mardi 11 juillet (besoin de bonnes volontés).
- Le plan de gestion des zones humides est disponible à la consultation en mairie.
- Implantation des poteaux adressage des rues (besoin de bonnes volontés).
- 5 juillet 18H30 réunion du PNR pour l'ensemble des conseillers municipaux (évaluation de la charte)

La séance est levée à 21h40

Prochain conseil le 28 juillet à 19h00

<p>Le Maire, Jérôme GRENARD</p>	<p>Le Secrétaire, Jean-Marc HENROTTE</p>
	

Procès-verbal approuvé le 6 juillet 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
de la séance du Conseil Municipal
du Vendredi 9 juin 2023

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2023-043	Elections sénatoriales : Election d'un délégué titulaire et trois délégués suppléants	Déléguée Titulaire 1er Tour : Mme HEURTIER Isabelle Délégués Suppléants 1er Tour : M. PERRIER-CORNET Claude Mme JEANTET-PROST Karine M. PONCET Michaël	9 voix et 1 abstention
2023-044	Bail rural environnemental	Le Conseil Municipal décide de proposer aux différents demandeurs un bail rural environnemental qui sera adapté en fonction de la parcelle concernée, des surfaces et des caractéristiques de la parcelle.	10 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-045	Association 'Festival de Musique Baroque du Jura' : demande de subvention	Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 250 € à l'Association "Festival de Musique Baroque du Jura".	10 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-046	Désignation d'un Référent Déontologue pour les élus locaux	Le Conseil Municipal désigne Alexandre CIAUDO comme référent déontologue	10 voix pour dont 2 pouvoirs

